

**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2019**  
**DÉLIBÉRATION N° 2019-60**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 7

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 2

Pour : 7

Contre : 2

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juin à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 04 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BOISSET André - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

**Absents** : BERTHALON Jérôme - BOISSET Julien - LUTZ Sandrine - MATHURIN Christian

**Pouvoir** : BOISSET Julien à BOISSET Etienne - MATHURIN Christian à BOISSET André

**Secrétaire de séance** : REYNAUD Pascale

**Objet** : AMENAGEMENT D'UNE CASCADE DE GLACE ARTIFICIELLE  
« POLE NORDIQUE » - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que depuis 2014, la Communauté de Communes du Pays des Ecrins mène dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Commune de Freissinières le projet d'aménagement du Pôle Nordique.

Malheureusement, vu les délais contraints et l'écart entre le chiffrage du projet par le Maître d'œuvre et les propositions des entreprises, la Commune de Freissinières a dû suspendre son projet.

En 2018, l'opération a été relancée sous une forme simplifiée. En 2019, la collectivité a donc poursuivi la réalisation du projet d'aménagement d'une cascade de glace en lançant un marché de travaux.

La consultation a été décomposée en 5 lots :

Lot 1 : VRD

Lot 2 : Gros œuvre

Lot 3 : Structure métallique - serrurerie

Lot 4 : Electricité

Lot 5 : Aspersion

La maîtrise d'œuvre « cabinet ATM » a procédé à l'analyse des offres pour une présentation en Commission d'Appel d'Offres.

- **Vu** la délibération n°2014-65 du 30 juillet 2014 du Conseil Municipal de Freissinières.
- **Vu** la délibération n°14 du 31 juillet 2014 du Conseil Communautaire autorisant la signature d'une convention de MOD pour la réalisation de l'opération du pôle nordique.
- **Vu** la convention de MOD signée entre les deux parties et reçue en Préfecture le 4 août 2014,
- **Vu** le marché signé entre la Commune de Freissinières et le cabinet ATM,
- **Vu** la convention de transfert de la mission de maîtrise d'œuvre entre la commune de Freissinières et la Communauté de Communes du Pays des Ecrins signée le 7 octobre 2014,
- **Vu** la délibération n°2018-53 du Conseil Municipal de Freissinières,
- **Vu** la nouvelle configuration du projet,
- **Vu** la consultation des entreprises,
- **Vu** la proposition de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 juin 2019,

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Lot 1 : VRD : SARL WEILER pour un montant de 45 839.25 € HT avec option.

Lot 2 : Gros œuvre : SASU Adamczyk Construction pour un montant de 72 088.30 € HT

Lot 3 : Structure métallique - serrurerie : SARL Borey pour un montant de 170 000.00 € HT

Lot 4 : Electricité : EURL Palumbo Electricité pour un montant de 13 229.00 € HT

Lot 5 : Aspersion : SARL SMI Snow Makers pour un montant de 41 710.00 € HT

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**Approuve** l'exposé du Maire.

**Approuve** le choix de la Commission d'Appel d'Offres.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
**Le Maire**  
**Cyrille DRUJON D'ASTROS**

